



## Appel à Communications

Le Pôle Carrières Sociales ISIAT-IUT Bordeaux Montaigne et l'UMR 5185 ADESS/CNRS-Université Bordeaux Montaigne en partenariat avec l'Ecole Polytechnique de Lisbonne et le CRAJEP Aquitaine

organisent **les lundi 26 et mardi 27 janvier 2015** un colloque sur le thème

### **Le vieillissement de la population : quels enjeux pour l'animation sociale et socioculturelle professionnelle ?**

Le prochain colloque organisé par l'équipe ISIAT-IUT Bordeaux Montaigne les 26 et 27 janvier 2015 se donne pour objectifs de réfléchir, d'échanger, d'ouvrir le débat sur les articulations multiples, déjà opérantes et celles à venir, entre l'animation socioculturelle professionnelle et la population vieillissante.

Les constats des augmentations de la population vieillissante et de l'étendue de la classe d'âge du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> âge, modifient le paysage de notre société et des relations générationnelles.

Si la vieillesse peut être décrite comme la dernière étape du développement normal de la vie d'un être humain, une définition développementale du vieillissement (Bouisson & Reinhardt, 1999) indique que vieillir est un processus complexe, dont les facteurs socio-environnementaux, biologiques et psychologiques, en interaction et perpétuel mouvement, doivent être pris en compte pour approcher le vieillissement perçu objectivement et le vieillissement vécu par chacun.

Les termes sont nombreux pour évoquer cette catégorie de la population, « personnes âgées », « aînés », « seniors », « vieux », « personnes âgées dépendantes » ; ils renvoient à autant de représentations sociales qui sont tour à tour activées.

Ce public peut être perçu de manière très diversifiée par les différents acteurs de la société ; de la catégorie qui représente des personnes encore actives et qui comptent dans le paysage social et associatif (citoyenneté, liberté de choix, bénévolat), mais aussi économique (consommation, tourisme) à la catégorie de celles qui vont représenter un poids économique et social pour la société mais aussi, un enjeu économique de taille pour les établissements d'hébergement à but lucratif, en n'oubliant pas toutes celles dont on entend pas ou peu parler, sauf à l'occasion d'événements parfois morbides comme la canicule de 2003.

Mais derrière chacune de ces évocations, il est aussi question d'un sujet qui, bien que parfois fragile,

malade ou dépendant, n'en reste pas moins un être qui vit, pense, ressent, apprend, expérimente et désire.

Les façons que chacun aura de vieillir, de vivre son vieillissement, d'occuper une place dans la société seront modulées par différentes variables, internes et externes. La classe sociale d'origine, le sexe, le territoire d'habitation, le groupe d'appartenance sociale et culturelle, les pratiques individuelles en sont des exemples. Ainsi, la précision de ces différentes variables et la prise en compte de la parole du sujet âgé sont fondamentales pour mieux contribuer à définir les caractéristiques des êtres dont on parle, à en comprendre la diversité et à cibler les actions entreprises et leurs effets.

La diversité des personnes vieillissantes et leur nombre grandissant soulèvent des questionnements, justifient des réflexions pour adapter notre société à ces évolutions. C'est dans ce cadre que le gouvernement a impulsé un travail de réflexion autour de la préparation pour 2015 d'une « loi d'adaptation de la société au vieillissement »<sup>1</sup>. Elle vise d'une part à anticiper le vieillissement sous la forme de la prévention individuelle et collective, d'autre part, à adapter la société aux caractéristiques de cette population, enfin, à accompagner la perte d'autonomie.

Le questionnement général qui guidera l'orientation de ce colloque est comment l'animation sociale et socioculturelle professionnelle engage-t-elle sa réflexion et ses actions dans l'accompagnement du citoyen et de la société à cette nécessaire adaptation ?

Ainsi, le colloque sera l'occasion :

- de mettre en évidence la diversité des vieillissements à travers leurs richesses et leurs complexités ;
- d'explorer, de critiquer les dispositifs politiques, économiques, sociaux, culturels, juridiques, existants et ceux en réflexion ;
- de développer les actions déjà entreprises et les projets à venir.

Trois axes ont été formalisés pour organiser les débats.

**Axe 1 : La place de la personne âgée dans la société française.** Autour de cet axe, il s'agira d'interroger la notion de vieillissement perçu. De la représentation du senior actif, entreprenant, investi bénévolement dans des actions communes, jouissant d'un certain pouvoir d'achat, à celle de la personne âgée fragilisée, isolée, paupérisée, voire dépendante, comment l'animation socioculturelle peut-elle contribuer à ce que chacun trouve sa place dans une vision sociétale parfois trop schématique ? Ce questionnement touchera des domaines variés d'application comme par exemple, - l'éducation, avec l'accès aux savoirs scientifiques et aux contenus de l'actualité (Teodoro & Zérrillo, 2012), garante d'une citoyenneté éclairée ; – l'adaptation des territoires, des espaces publics aux personnes âgées et les modes d'habitat innovants alternatifs à l'institutionnalisation favorisant le choix d'une vie à domicile, dans son quartier (Argoud, 2011 ; Gestin, 2011) ; – les actions de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle permettant aux âgés de rester en lien avec l'évolution de la société et de transmettre leur histoire.

Tous les comptes rendus d'initiatives et d'expériences, les réflexions et les recherches, qui questionnent la place de la personne âgée dans notre société, sont attendus.

**Axe 2 : Le vécu du vieillir et l'animation socioculturelle.** Cet axe permettra de centrer les échanges autour de la notion de vieillissement vécu. Comment les personnes âgées ressentent-elles, vivent-elles leur vieillissement ? Comment l'animation socioculturelle peut-elle contribuer à l'exploration, à la reconnaissance, à la valorisation, voire dans certains cas, à la modification de ce vécu ? Les travaux qui relateront, quels que soient leurs supports, la diversité des vécus du vieillir et les pratiques sociales et culturelles comme outil favorisant l'émancipation de l'individu âgé

---

<sup>1</sup>Broussy, L., (2013). *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France : Année zéro !* Mission Interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population, 1-202.  
[www.ladocumentationfrançaise.fr](http://www.ladocumentationfrançaise.fr)

(maintien ou accès au plaisir, au bien-être, à la connaissance, à la valorisation de soi, à la citoyenneté, à l'engagement, à la participation, à la reconnaissance sociale, aux mixités sociale et intergénérationnelle) seront présentés.

**Axe 3 : L'animation socioculturelle dans les établissements gériatriques.** L'instauration de la convention tripartite<sup>2</sup> a remodelé le projet d'établissement et introduit de nouvelles cultures professionnelles dans les institutions gériatriques. L'animation sociale et socioculturelle, qui s'inscrit dans le projet de vie, est entrée dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et contribue à la redéfinition du paysage professionnel, ce qui a considérablement modifié la prise en charge des personnes. Ainsi, d'hier à aujourd'hui, la place de l'animation socioculturelle professionnelle dans les établissements gériatriques – autrement dénommés « lieux de vie » – sera questionnée. Pour une cohabitation pluriprofessionnelle, quels freins ? Quels leviers ? Comment le cadre institutionnel, qui veut tendre vers le « risque zéro », permet-il à l'animation socioculturelle d'accomplir pleinement son rôle « d'insuffler la vie » ?

Nous nous intéresserons également aux rôles et fonctions de l'animation socioculturelle dans ces établissements : comment oeuvre-t-elle pour accomplir son rôle d'accès au bien-être, aux savoirs à la culture ? Comment joue-t-elle sa fonction de maintien ou de re-création de liens sociaux, de réinvestissement des rôles sociaux (Hervy, 2001) et générationnels à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution ? En-a-t-elle les moyens humains, financiers et institutionnels ? Quelle est la mission de l'animation sociale et socioculturelle auprès des personnes atteintes de démence, en perte d'identité et de repères ? Nous explorerons les effets des approches non médicamenteuses utilisées (salle Snoezelen, éthologie, art-thérapie, humanitude) et mesurerons les intérêts et limites des différents services ou unités d'accueil sur le bien-être des résidents (Unité Alzheimer, Pôles d'Activités et de Soins Adaptés – PASA, Centre d'Animation Naturel Tiré d'Occupations Utiles – CANTOU).

Dans ce cadre, les contributions attendues seront celles de professionnels intervenant dans le domaine, d'opérateurs engagés dans des dispositifs, de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de doctorants, et seront constituées d'expériences, de récits et de travaux de recherche.

### **Références bibliographiques citées dans le texte**

- Argoud, D., (2011). L'habitat groupé : une alternative à la maison de retraite ? Une étude exploratoire. *CLEIRPPA, hors série novembre*, 5-17.
- Bouisson, J. & Reinhardt, J.-C., (1999). *Propos sur le vieillissement. Seuils, parcours et rituels*, Bordeaux : Université Victor Segalen Bordeaux 2.
- Gestin, A., (2011). Dix ans d'expériences du programme personnes âgées aux côtés des porteurs de projets. *CLEIRPPA, hors série novembre*, 18-20.
- Hervy, B., (2001). L'animation sociale avec les personnes âgées. *Gérontologie et Société*, 96, 9-29.
- Teodoro, A. & Zérillo, F., (2012). A ciência : pilar sociocultural para uma cidadania informada do publico senior. In Carlos Alexandro dos Santos Costa (Coord.), *Animação sociocultural : Envelhecimento Ativo e Solidariedade entre Gerações*, 15<sup>o</sup> Congresso Internacional de Animação Sociocultural, Lisbonne, 96-116.

---

<sup>2</sup>Arrêté du 26 avril 1999 fixant le contenu du cahier des charges de la convention pluriannuelle prévue à l'article 5.1 de la loi n°75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

**Pilotage :**

***Responsable scientifique*** : Florence ZERILLO (IUT Bordeaux Montaigne/ADESS).

***Comité scientifique et d'organisation*** : D'ANDREA Nicolas (IUT Bordeaux Montaigne/ADESS) – BERTHO Raphaële (IUT Bordeaux Montaigne/ADESS) – CRESP Marie (IUT Bordeaux Montaigne/CERFAP) – DESCAMPS Jean-Pierre (IUT Bordeaux Montaigne) – GREFFIER Luc (IUT Bordeaux Montaigne/ADESS) – GUTHLEBEN Guillaume (IUT Belfort/Directeur de la Confédération de Gérontologie du Territoire de Belfort) – LAUGAA Didier (IUT Bordeaux Montaigne/ADESS) – RETAILLE Denis (Bordeaux Montaigne/ADESS) – ROUSSELI Claudette (CRAJEP Aquitaine) – RUBI Stéphanie (IUT Bordeaux Montaigne/LACES) – SAJOUX Muriel (IUT Tours/CITERES) – SEGUELA David (cadre socio-éducatif en gérontologie/Président du Groupement des Animateurs en Gérontologie) – TEODORO Ana (Ecole Polytechnique de Lisbonne) – TOZZI Pascal (IUT Bordeaux Montaigne/ADESS) – UNTERNEHR Dominique (IUT Bordeaux Montaigne) – VINEL Virginie (Université de Lorraine/Laboratoire Lorrain des Sciences Sociales).

**Echéancier :**

Envoi des propositions de communication : jusqu'au 20 septembre 2014 à l'adresse mail suivante :  
**colloques-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr**

Les textes d'une page seront envoyés en format Word, Times new roman, Police 12, Interligne simple avec un titre, le nom et les coordonnées du communicant, son statut et son organisme d'appartenance, l'axe de réflexion privilégié et un exposé synthétique présentant la problématique générale et le terrain ou les données mobilisées.

Retour des avis du comité scientifique : mi-octobre 2014.

Edition du programme définitif : mi-novembre 2014.

Réception des textes complets : jusqu'au 05 janvier 2015.

Colloque : lundi 26 et mardi 27 janvier 2015.